



COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

***Pour une participation égalitaire  
des femmes et des hommes à la vie de Montréal :  
Prenons en compte la diversité ethnoculturelle des  
femmes de Montréal!***

Mémoire  
Soumis dans le cadre  
du projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Montréal  
par  
le Comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du  
Québec

9 octobre 2007

**Yasmina Chouakri**

Responsable du Comité des femmes des communautés culturelles

FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309

Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 876-0166 poste:233

Télécopieur : (514) 876-0162

[yhouakri@ffq.qc.ca](mailto:yhouakri@ffq.qc.ca)

<http://www.ffq.qc.ca/>

## **I. Présentation de la FFQ**

### **A. La FFQ et la diversité ethnoculturelle**

La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome qui travaille solidairement et en alliance avec d'autres groupes, à la transformation des rapports sociaux de sexe dans toutes les activités humaines, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie des femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leurs contributions à la société.

Ainsi, ses principaux objectifs sont de promouvoir et de défendre les intérêts et droits des femmes et de lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes. Elle vise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de la société et travaille à la mise en œuvre des conditions qui facilitent l'atteinte de cet objectif dans une perspective plurielle, c'est-à-dire, permettant d'intégrer les femmes dans toute leur diversité d'expériences, d'appartenances ou de provenances.

La FFQ est un carrefour qui se veut représentatif du pluralisme de la société québécoise et de la diversité du mouvement des femmes, particulièrement, des femmes en situation de pauvreté ou qui sont exposées à vivre des discriminations en fonction, notamment, de leur couleur, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur âge, de leur religion ou de leur mode de vie.

Au sein du mouvement des femmes, la FFQ assume un leadership collectif en vue de réagir aux enjeux de société auxquels les femmes sont confrontées. La FFQ est un organisme non partisan d'éducation et d'action politique qui exerce un rôle critique, de pression, de concertation et de mobilisation.

Au fil des ans, la FFQ est demeurée fidèle à sa mission. En solidarité avec le mouvement des femmes, l'organisme travaille pour l'accès des femmes à l'égalité, à l'équité, à la dignité et à la justice dans tous les domaines. La FFQ joue en outre un rôle de promotion, de défense et de critique en ce qui concerne les dossiers qui touchent les femmes. Elle agit enfin comme groupe de pression pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Par la diversité de ses membres, la FFQ se veut le reflet de la société québécoise et du mouvement des femmes au Québec. Grâce à la participation active de ses membres associatives et individuelles, la Fédération contribue de façon significative à changer l'ordre des choses et poursuit inlassablement sa grande quête pour l'égalité et la justice. Actuellement la moitié des femmes membres du Conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec sont des immigrantes issues de minorités visibles.

## ***Un peu d'histoire!***

Dès la fin des années 1980, la Fédération avait participé à un vaste débat, questionnant l'identité nationale, culturelle, la structure d'accueil et ses différentes mesures d'adaptation, les obstacles institutionnels à l'intégration, notamment à l'école et dans les services publics, cherchant à définir comment vivre ensemble le Québec d'aujourd'hui.

Plusieurs activités où les femmes ont pris la parole et développé leur analyse afin de comprendre comment vivre le Québec dans sa diversité et le respect des droits humains, particulièrement au chapitre de l'égalité des sexes, avaient été organisées. Des colloques « *Femmes immigrantes à nous la parole!* » et « *De l'isolement aux solidarités* » au forum « *Un Québec féminin pluriel* » en 1992, en passant par l'anniversaire du droit de vote des femmes en 1990, les femmes québécoises ont cherché à définir leur vision d'une société fondée sur les valeurs d'égalité, de justice et de solidarité.

Depuis, la FFQ a continué de poursuivre des consultations auprès de ses membres sur les enjeux d'une ouverture à la diversité tout en protégeant les acquis de toutes les femmes en matière d'égalité. Car s'il y a un message que nous avons retenu du forum « *Un Québec féminin pluriel* », c'est celui-ci : « *Le mouvement des femmes ne fera plus l'économie du pluralisme culturel. Un véritable maillage entre lui et les femmes de communautés culturelles s'impose* ».

Dans l'optique d'une évolution du féminisme et de la société québécoise en général, la Fédération entamait en 2003 une réflexion sur son avenir, son rôle, ses mandats et ses structures. La FFQ comptait ainsi poursuivre, à l'instar du mouvement des femmes et à sa demande, une action mobilisante dans la lutte contre la pauvreté, la violence envers les femmes et toutes les formes de discrimination, en accord avec la poursuite des revendications du volet québécois de la Marche mondiale des femmes, en plus d'agir dans de nombreux dossiers conjoncturels lorsque cela s'imposait.

De nouvelles orientations en matière de diversité culturelle sont alors votées lors du Congrès d'orientation de la Fédération des femmes du Québec qui s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2003. Parmi ces nouvelles orientations, nous pouvons citer notamment, *la lutte au racisme et aux discriminations spécifiques aux femmes des communautés culturelles et des minorités visibles* qui figure dorénavant dans la déclaration de principe, les axes prioritaires de travail de la Fédération, les structures ainsi que le plan de travail sur trois ans.

Ainsi, depuis 2003, la Fédération des femmes du Québec s'est résolument tournée vers une prise en compte réelle des inégalités entre les femmes et des formes d'oppressions croisées, notamment celles liées au racisme, au sexisme et à la pauvreté vécues par les femmes des communautés culturelles et des minorités visibles qui sont majoritairement immigrantes au Québec.

Trois actions particulières en 2003 nous permettent d'illustrer ce constat : une recherche-action terminée en septembre 2003 sur « **Les facteurs d'exclusion et d'inclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique** », un Forum sur le même thème organisé en octobre de la même année et enfin les nouvelles orientations en matière de diversité ethnoculturelle votées lors du **Congrès d'orientation** de la Fédération des femmes du Québec qui s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2003.

### ***Et depuis 2004!***

L'Assemblée générale de l'automne 2004 adoptait comme recommandation que « *la FFQ amorce une démarche sur trois ans afin de développer, dans une optique d'inclusion et de leadership partagé avec les organismes des communautés culturelles, y compris celles des régions et les organismes qui sont intéressés ou qui travaillent sur cette question, une stratégie de lutte contre le racisme et les discriminations ethniques et religieuses.* »

Cette stratégie était renforcée par les résolutions adoptées par l'assemblée générale de l'automne 2005 qui préconisaient notamment que la FFQ organise à l'automne 2005 un forum permettant l'identification de mécanismes concrets et de moyens d'action pour une meilleure participation et représentation des femmes des communautés culturelles au sein du mouvement des femmes et dans les espaces politiques et décisionnels, et qu'elle intensifie ce travail d'identification de moyens de lutter contre les discriminations au sein des organisations féministes.

Lors de son Assemblée générale à l'automne 2006, la FFQ adoptait également dans ses recommandations :

« Considérant que la FFQ est engagée dans un projet triennal (2005-2008) portant sur les discriminations que vivent les femmes des communautés culturelles:

- *Que la FFQ organise des activités de sensibilisation et d'éducation populaire à Montréal et en région pour souligner l'apport des femmes immigrantes à la société québécoise et sensibiliser les groupes de femmes, communautaires et syndicaux au racisme et l'exclusion que ces femmes subissent. »*

Afin de s'alimenter et mettre en oeuvre l'ensemble de ces recommandations, la FFQ s'est appuyée depuis 2001 sur le travail de son *Comité des femmes des communautés culturelles* composé en grande majorité de femmes immigrantes de toutes origines.

### ***B. Présentation du Comité des femmes des Communautés culturelles (CFCC)***

Le Comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec a été créé à la suite des actions de la *Marche mondiale des femmes* en janvier 2000, de laquelle émanait cinq revendications touchant directement les femmes des communautés culturelles. De ces revendications, le comité en avait priorisé une

première portant sur le financement des groupes de femmes des communautés culturelles.

En effet, le manque de financement des groupes de femmes des communautés culturelles constituant une barrière à la participation civique, c'est sous cet aspect de la problématique que le comité avait défini ses priorités et qu'un sous-comité avait été créé pour y travailler à partir de 2001.

L'objectif général du Comité était alors d'augmenter la participation socio-politique et communautaire des femmes vivant une double discrimination causée par les préjugés dûs à l'origine ethnique, la couleur de peau et/ ou le statut d'immigrante.

En juin 2003, le Comité élargissait son mandat et son rôle en y ajoutant la défense des droits et des intérêts des femmes des communautés ethnoculturelles en tant que groupe marginalisé, en favorisant l'ouverture du mouvement des femmes à la diversité ethnoculturelle et à la solidarité nationale et internationale des femmes, en renforçant également les liens entre les femmes issues des communautés culturelles et des minorités visibles et les femmes du groupe majoritaire.

Le Comité devrait également orienter la FFQ en matière de diversité ethnoculturelle de façon spécifique, ainsi que sur la prise en considération de la diversité ethnoculturelle dans l'ensemble des dossiers défendus par la FFQ.

Le mandat du Comité porte sur deux volets.

-Un volet national incluant notamment la défenses des droits des femmes de diverses origines, la conscientisation aux droits des femmes dans la société d'accueil, l'appui aux femmes et aux groupes de femmes ethnoculturels.

-Un volet international privilégiant la solidarité avec les femmes d'autres pays et des échanges avec ces femmes.

Les moyens préconisés pour réaliser son rôle et son mandat sont multiples, notamment par :

- des actions politiques collectives
- des activités publiques avec médiatisation
- le développement d'outils d'éducation populaire
- la recherche
- la formation-sensibilisation
- la mobilisation
- la recherches de financements

Le comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec compte de nombreuses membres individuelles et associatives. Parmi les membres associatives en 2006-2007 :

Access

Associations des aides familiales du Québec (AAFQ)

Association des femmes afghanes

Association des femmes iraniennes

Association des femmes marocaines

Association des EtudiantEs du Moyen-orient et de l'Asie centrale:  
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI)  
Centre d'appui pour les communautés immigrantes (CACI)  
Collectif 8 mars  
Concertation femmes  
Conseil Canadien des femmes musulmanes (CCFM)  
Les mamies immigrantes pour le développement et l'intégration  
Petites mains  
Solidarité femmes du Maghreb au Canada  
Table de concertation avec les personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)  
Ligue arabe des femmes du croissant fertile  
Coalition des femmes immigrantes pour l'emploi  
Solidarité Femmes Africaines  
Point de ralliement des femmes d'origine haïtiennes  
Collectif regional Simone Monet-Chartrand (membres individuelles de la FFQ)

## ***II. Le projet de Politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Montréal***

Ce projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Montréal est important et le Comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec se réjouit de cette nouvelle politique qui renforce l'engagement de la Ville de Montréal vers une égalité réelle, qui n'est pas encore acquise pour toutes les femmes, notamment pour les femmes des minorités visibles et les femmes immigrantes. C'est pourquoi, nous nous interrogeons sur la quasi-absence de la prise en compte de ces groupes dans ce projet de politique.

Dans une Ville comme Montréal, la question de la diversité ethnoculturelle devrait constituer une approche transversale constante et évidente dans l'ensemble des politiques au même titre que la politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes immigrantes et les femmes issues des minorités visibles contribuent largement au développement et à l'essor de cette Ville et restent sous-représentées à tous les échellons de l'institution municipale qui présente une image en décalage avec la réalité de la diversité des femmes montréalaises.

Cela signifie que dans cette nouvelle politique, la Ville de Montréal devra prendre en considération les préoccupations relatives à l'égalité entre les sexes en veillant à ce que la pleine diversité des femmes soit incluse. Le grand défi de la Ville de Montréal étant de promouvoir l'égalité mais aussi l'inclusion de la diversité des femmes. Car les femmes peuvent être exclues et discriminées également pour d'autres raisons que leur sexe. Par exemple: l'origine, la couleur, la religion, la classe sociale, le handicap, l'orientation sexuelle, etc. Ces discriminations s'ajoutant et se combinant à la discrimination liée au fait d'être une femme.

## ***A. La gouvernance***

L'atteinte de la parité des femmes et des hommes au sein des instances de la gouvernance au terme d'une période de dix ans et l'élimination de toute forme de discrimination est un objectif qui nous paraît très louable mais il devrait comporter, dans une ville comme Montréal où une femme sur dix est immigrante et où l'appartenance à une minorité ethnique et visible est encore plus large, une prise en compte systématique de cette diversité dans l'atteinte de cette parité.

Nous appuyons fortement l'utilisation de l'approche différenciée selon les sexes dans tous les services centraux et les arrondissements, mais cela implique de la même manière transversale la prise en compte de la diversité ethnoculturelle.

## ***B. La Ville comme employeur***

Nous sommes en accord complet avec une implantation de la politique d'équité salariale et la poursuite de l'application du Plan d'accès à l'égalité en emploi (PAEE). Cependant, et là aussi, nous souhaitons que les femmes de différentes origines et les femmes immigrantes soient prises en compte.

Nous appuyons totalement l'analyse dans ce sens d'Action Travail des femmes pour qui, répondre aux défis constants d'une société plurielle, le secteur de la main-d'œuvre n'échappe pas à cette réalité et se doit de tenir compte de cette pluralité. L'analyse d'Action Travail des femmes, adopte non seulement une perspective féministe mais aussi une analyse intersectionnelle, laquelle tient compte des multiples discriminations faites aux femmes.

Car toute autre analyse équivaldrait en effet, à nier l'existence des inégalités et des obstacles encore plus grands que doivent affronter notamment les femmes des minorités ethniques et visibles, les femmes autochtones de même que les femmes ayant des limitations fonctionnelles, pour accéder à l'emploi au sein de la municipalité montréalaise.

## ***C. Les services aux citoyennes***

Nous sommes ravies que la Ville de Montréal puisse continuer à appuyer financièrement les organismes venant en aide à de nouvelles arrivantes afin de favoriser leur intégration à la vie montréalaise. Cependant, cet appui devrait prendre en compte plus d'éléments.

Être une nouvelle arrivante et pouvoir surmonter tous les obstacles liés au genre et au fait migratoire peut prendre parfois bien plus de trois ans : statut d'immigration, conciliation travail-famille, apprentissage du français, isolement, reconnaissance des acquis et compétences, pauvreté, etc.

De ce fait, la Ville de Montréal devrait être plus souple sur la durée des projets financés et améliorer le financement de ces organismes en tenant compte réellement des multiples obstacles rencontrés par ces femmes du fait de leur sexe, de leur statut et de leur parcours migratoire.

D'autre part le sous-financement des organismes de femmes des communautés culturelles<sup>1</sup> qui s'adressent en grande partie aux nouvelles arrivantes dans la région montréalaise devrait faire l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville de Montréal. Ces organismes contribuant avec trop peu de moyens à l'intégration des femmes immigrantes de Montréal<sup>2</sup>.

#### ***D. Le développement économique***

Nous appuyons fortement le développement des entrepreneures montréalaises, la participation des femmes au développement des connaissances et des stratégies économiques de Montréal, ainsi que la présence accrue des femmes au sein des organismes à caractère économique.

Cependant, toutes les mesures prévues qui sont fort intéressantes devraient s'appuyer sur une prise en compte de la diversité ethnoculturelle des femmes montréalaises. Le risque étant de favoriser seulement la représentation de femmes « blanches ». Ainsi, des mesures spécifiques qui visent les femmes de différentes origines devraient être élaborées afin d'éviter une représentation homogène des femmes montréalaises.

Le soutien à l'entrepreneuriat féminin est important, mais il doit viser également les obstacles spécifiques que rencontrent les femmes immigrantes dans ce domaine. Actuellement les femmes immigrantes sont les plus nombreuses à se lancer en affaire, mais les problèmes qu'elles rencontrent sont très importants également notamment dans les étapes de démarrage, de financement, de soutien et de réseautage.

---

<sup>1</sup> Voir répertoire de ces organismes lancé par la FFQ en 2006  
<http://www.ffq.qc.ca/presentation/comite-culturelle.html>

<sup>2</sup> Voir recherche-action réalisée en 2003 sur la "Réalité du financement des organismes de femmes à caractère ethnoculturel racisé au Québec". <http://www.ffq.qc.ca/presentation/comite-culturelle.html>

**Recommandations :**

**1-Que la Ville de Montréal se dote d'une politique d'égalité entre les hommes et les femmes qui tienne compte de la toute la diversité des femmes en développant des outils appropriés qui s'appliqueront à toutes les mesures de cette politique et qui serviront à toutes les instances de la Ville et des arrondissements.**

**2-Que la Ville de Montréal utilise l'approche différenciée selon les sexes, mais aussi une approche intersectionnelle qui permette de prendre en compte l'ensemble des situations des femmes : origine, couleur, handicap, orientation sexuelle, etc.**

**3-Poursuivre l'application du PAEE en tenant compte de la représentation équitable des femmes issues de minorités ethniques et visibles dans le groupe cible des femmes.**

**4-Poursuivre le financement de projets favorisant l'intégration des femmes immigrantes nouvellement arrivées en tenant compte des multiples obstacles (et de leur durée) que ces femmes vivent et en améliorant le financement des organismes de femmes des communautés culturelles qui travaillent auprès de ces femmes.**

**5-Appuyer plus particulièrement les femmes immigrantes entrepreneures qui vivent des obstacles particuliers rencontrés au niveau du démarrage, du financement, du soutien et du réseautage.**